

L'insertion à la PJJ



L'INSERTION À LA PJJ, L'HEURE DU BILAN... Chronique d'un intérêt très mesuré

Par Johanna Clemente

UNE RECONSTRUCTION INEXISTANTE...

Chacun-e sait, tant nous l'avons décrit et décrié de nombreuses fois, que le secteur de l'insertion, à la DPJJ, a été démantelé tant dans son esprit, par la circulaire sur les activités de jour, que dans ses moyens supprimés par la RGPP. Ce secteur était le fruit d'une histoire complexe, construite autour des derniers ateliers issus des ISES et des innovations des années 80 en matière d'action éducative et d'insertion. C'est une époque où l'on parlait encore d'insertion par le travail, mais aussi d'éducation aux savoirs et techniques visant à l'émancipation des mineur-es.

L'administration actuelle n'a pas su et n'a sans doute pas voulu faire la critique des transformations opérées par les réformes destructrices de l'administration précédente. C'est ainsi qu'elle s'est installée dans un changement de langage sans pour autant reconstruire. Elle s'est contentée de maintenir doucement, discrètement, les initiatives lui paraissant les plus pertinentes, mais en intégrant d'emblée que cette histoire portée par ce secteur, comportait des éléments trop désuets pour être défendu : les professeur-es techniques, les formations qualifiantes ou pré qualifiantes, les prises en charge conjointes et non successives avec les dispositifs de droits commun....

Concernant ce dernier point, les passerelles avec les organismes de formations sont pourtant au centre de la note sur les parcours d'insertion des mineur-es, mais nous verrons plus loin en quoi les désigner comme l'objectif ultime de la prise en charge ne le rend pas pour autant plus réalisable.

UNE NOTE D'ORIENTATION QUI RENVOIE LES QUESTIONS SUR L'INSERTION À UNE ANNEXE

C'est ainsi que dès 2014/2015, la DPJJ rédige une note d'orientation qui renvoie les questions sur l'insertion à une annexe et à l'écriture de textes ultérieurs. Plus tard, nous affirmerons notre soulagement et satisfaction du retrait des termes « d'activités de jour » de ladite annexe et la différenciation réaffirmée entre les activités d'insertion et les activités de médiation éducative.

C'est cependant le début d'une longue attente quant à l'affirmation affichée de la défense de ce secteur à la PJJ. Nous nous sommes pris à espérer une réflexion plus avancée en attendant ... des résultats d'un audit. Cela fut une erreur de notre part de croire que ces outils-là peuvent constituer les points d'appui d'une politique ambitieuse.

UN RECRUTEMENT DE PROFESSEUR-E TECHNIQUE DANS LE CADRE DE LA LOI SAUVADET... UNE FORMATION DIFFICILE A METTRE EN PLACE

Dans le même temps, est organisé par les services RH de la DPJJ un recrutement « Sauvadet » de PT en 2015. En effet, le dernier concours de professeur-es techniques datant de 2007, de nombreux PT sont contractuel-les dans les UEAJ. Il semble en effet, plus que temps de leur proposer un mode de titularisation, même si le dispositif Sauvadet est loin de correspondre à notre revendication de titularisation de tous-tes les contractuel-les. La DPJJ par contre, a fait le choix de ne pas adosser le recrutement de ces « Sauvadet » à un concours interne et externe recrutant plus largement. Quand ces personnels sont arrivés à l'ENPJJ pour y suivre une formation d'adaptation, une surprise de taille les attend : L'ENPJJ a les plus grandes difficultés pour recueillir les éléments de formation nécessaires afin de les former et titulariser. En effet, dans le déménagement entre Marly le roi et Roubaix, L'ENPJJ a perdu son histoire et n'a plus trace des contenus prévus à l'époque dans la formation des PT. Six ans sans mise en place de formation de PT a contribué largement à la perte de savoir-faire ! Les collègues en formation ont oscillé entre difficultés à se remettre en question puisqu'ils-elles travaillent auprès des mineur-es depuis déjà de nombreuses années et la soif d'information qui leur permettrait de faire valoir les expériences. Ils-elles se plaignent régulièrement de l'organisation de la formation ainsi que de la pauvreté des contenus. Peu de contractuel-les se lanceront en définitive dans cette aventure, ce qui fait dire à la DPJJ aujourd'hui que cela ne valait pas le coup.

UN AUDIT AUPRÈS... DES RESPONSABLES ET PEU DE PROFESSIONNEL-LES PT RÉELLEMENT SOLlicitÉ-ES !

En novembre 2015, un audit est réalisé essentiellement auprès des DIR, DT, DS et RUE. Nos représentant-es à la CAP dénoncent le fait que peu de débats ont été initiés avec les équipes autour de cet audit. C'est uniquement selon la volonté du ou de la responsable d'unité que les réponses seront travaillées collectivement. Nous comprenons à ce moment qu'il ne s'agit toujours pas pour la DPJJ de se mettre à l'écoute de l'institution, elle utilise la chaîne hiérarchique sans donner d'instructions claires permettant un audit large et objectif. Malgré tout, nous pouvons noter quelques remarques intéressantes dans ce rapport d'audit.

Certes, l'audit insiste sur le fait que l'insertion doit être au cœur de l'action éducative, mais pour reparler de « désenclavement » de l'insertion grâce, notamment, à la note sur les activités de jour de 2012. De ce point de vue, rien n'est renié sur l'esprit de celle-ci à part, peut-être, la confusion qui régnerait entre D2A et Module Acquisition et le fait qu'il n'est pas simple de déterminer les attributions de chacun-e entre Milieu Ouvert et UEAJ. Selon cet audit, la circulaire sur les activités de jour aura eu le mérite de « faire sortir l'insertion des mains des expert-es ». Il est regrettable qu'à cette occasion, on ait fermé beaucoup de structures... mais de cela pas un mot.

L'audit constate que le travail de bilan et d'orientation ne se fait pas, dans la majorité des cas, dans le cadre du D2A. Donc, de manière assez ambivalente, il n'y a pas de critique de la réforme précédente, mais un constat d'échec sur l'ambition de l'individualisation de la prise en charge, le « sur-mesure » n'a pas fonctionné avec cette nouvelle organisation. ... Pourtant cela devrait être l'objet même de notre prise en charge.

Le second constat, c'est un problème d'articulation entre les structures... Il y a là une vraie critique de la partition D2A/ Module Acquisition, mais cela est résolu par le recentrage de la réflexion sur le milieu ouvert « socle » ... Les UEAJ attendent encore un intérêt pour l'ensemble de ces unités. A contrario, la PJJ a choisi de mettre en avant quelques-unes d'entre elles à travers des expérimentations, mais elle peine à définir une doctrine de fonctionnement général.

Par ailleurs, l'audit s'attarde un peu sur ce qui manque aujourd'hui aux UEAJ pour fonctionner : des personnels dédiés et formés et un manque de perspectives pour les mineur-es passé-es par ces unités. L'audit souligne la nécessité de remettre au cœur de la prise en charge des sas d'apprentissages « supplémentaires », que nous devrions appeler « de base », pour permettre une réinsertion dans le droit commun. Nous ne pourrions que souscrire à ce constat général si quelques fausses notes ne venaient pas perturber l'analyse de cet audit.

En effet, au-delà de ce constat de fond, les préconisations de l'audit sont absentes sur les personnels dédiés qui permettraient de pallier les carences cognitives des mineur-es, d'enseigner les prérequis, et l'on comprend que la notion de « personnels d'insertion » désigne déjà les éducatrices. C'est ainsi que n'apparaît nulle part le point de vue des Professeur-es Techniques et sur leur éventuelle expertise de leurs travaux en DAA et MA. Malgré le constat d'une nécessité évidente d'UEAJ pluridisciplinaires avec des psychologues et des moyens supplémentaires en ETPT mieux répartis entre UEAJ, il n'y a aucun PT à l'horizon...

Quand les personnels dédiés sont évoqués, c'est pour parler de leur essoufflement s'agissant des PT et de la formation nécessaire pour les éducateur-trices qui encadrent des groupes... C'est on ne peut plus valorisant !

UNE NOTE DÉCEVANTE POUR LES PERSONNELS DE TERRAIN.

En février 2016, la DPJJ publie une note concernant l'action éducative de la PJJ dans les parcours d'insertion scolaire et professionnelle des mineur-es pris-es en charge. Pour nous, c'est une déception énorme, mais on nous répond qu'il s'agit d'un cadre général pour l'ensemble des mineur-es de la PJJ, pas seulement pris-es en charge dans les UEAJ... Celle-ci met au cœur de son propos la question de l'externalisation notamment concernant les bilans, en s'appuyant sur l'impérieuse nécessité de réintégrer les adolescent-es dans les dispositifs de droit commun. Le seul problème étant évidemment que pour ce faire, la PJJ devrait faire un travail sur les pré-requis et que, de

cela, la note ne parle pas ou peu. Beaucoup de partenaires sont mentionnés (Éducation Nationale, CFA, mission locale...), mais rien d'exceptionnel, ce sont déjà ceux que les jeunes ont aussi traversés, avec difficulté, sans pouvoir s'y intégrer. Un lien est fait avec la réforme de la formation professionnelle et son complet transfert aux régions.

En effet, nous avons appris, a posteriori, que l'existence des UEAJ et la place de la PJJ avaient été largement questionnées dans le cadre de cette réforme. Aujourd'hui, la DPJJ affirme même qu'elle a sauvé l'existence de notre dispositif interne. Les personnels comme les organisations représentatives, auraient préféré participer à la réflexion permettant de défendre notre utilité au moment même où la question s'imposait et non une fois les arbitrages donnés, d'autant qu'il s'agit maintenant de prendre pour argent comptant les termes du débat. Nous sommes pourtant en droit de nous interroger sur les positions tenues par la DPJJ et les arguments déployés pour conserver les UEAJ.

L'autre élément essentiel de cette note, c'est la question du pilotage des actions d'insertion. Le milieu ouvert « socle » est de nouveau positionné au centre du dispositif. Les UEAJ apparaissent comme des prestataires externes à la prise en charge quand elles sont évoquées, au demeurant très peu. En effet, la note ne fait pas mention du travail des UEAJ sauf, peut-être, à titre de concurrence avec les prestataires. Les PT ne sont même pas désignés, ils ont déjà disparu...

Devant notre scepticisme, quant au fait que les personnels travaillant en insertion risquaient de se sentir exclus des préoccupations de la direction de la PJJ, il nous a été répondu que c'est un travail au long cours et que, très vite, un cahier des charges des UEAJ serait proposé. A ce jour, nous l'attendons encore ... c'est ainsi que se clôture le CTC sur ce sujet en février 2016.

LA FIN ANNONCÉE DU RECRUTEMENT DES PROFESSEUR-ES TECHNIQUES...

Nos craintes ont été confortées en juin 2016 avec l'annonce de la fin du recrutement des PT. Celui-ci a été annoncé en CAP de Professeur-es Techniques sans même que la DPJJ en ait informé les directions des organisations professionnelles au préalable... commence alors une série de « malfaçons » de la part de l'administration qui vont conduire à des tensions importantes avec la DPJJ.

En effet, après cette déclaration tonitruante qui rencontre l'opposition de toutes les organisations syndicales, la SDRH (sous-direction aux ressources humaines) fait une tentative pour « faire taire les rumeurs » en faisant paraître une lettre à destination des agents qui explique que les OS n'ont rien compris, même si, il est vrai, le recrutement des PT est arrêté. Cette lettre électronique est envoyée via intranet alors même qu'une audience intersyndicale a été demandée et obtenue en

urgence avec la directrice de la PJJ. Lors de cette audience, la parole des délégué-es CAP est remise en cause, notamment quand notre délégation a relevé le propos du DRH en CAP : « les catégories A n'ont pas vocation à occuper des postes de terrain au contact des mineur-es ». Le DRH niera vigoureusement. Par ailleurs concernant la brutalité de l'annonce la direction nous affirme qu'elle n'a jamais évoqué ce projet car nous n'avions pas posé la question... pourtant toutes les OS demandent dans toutes les instances où sont débattues les questions autour du secteur de l'insertion, la reprise du recrutement des professeur-es techniques. Devant ce type d'argument, la confiance est largement entamée...

Pour s'expliquer sur la décision d'arrêt du recrutement, la DPJJ nous explique qu'il s'agit de faire cesser l'hypocrisie... mais que les UEAJ ont de l'avenir, car des éducateur-trices pourront faire le travail nécessaire. En effet, ressurgit l'idée que le métier de professeur-e technique ne serait pas le plus adapté aux problématiques des mineur-es d'aujourd'hui, la PJJ n'ayant pas vocation (... du tout) à faire de la formation qualifiante, des éducateur-trices peuvent assurer cette mission. Pourtant, on ne sait toujours rien des représentations de la DPJJ sur ces métiers de professeur-es techniques. Toutes les OS ont protesté lors de cette audience y compris celles qui ne siègent pas à la CAP... La DPJJ réitère sa promesse de présenter rapidement un nouveau cahier des charges des UEAJ.

UNE AUDIENCE MULTILATÉRALE SUR LA DOCTRINE D'EMPLOI DES PROFESSEUR-ES TECHNIQUES POUR ANNONCER UN CHANGEMENT D'ORIENTATION.

Pour finir, le dernier épisode de ce chantier « insertion » sera la réunion multilatérale sur la doctrine d'emploi des PT le 3 novembre 2016.

Ce jour-là, La DPJJ se défend d'organiser l'extinction du corps des PT car, selon ses dires, elle gardera tous ceux et celles qui voudront rester et accompagneront ceux et celles qui le souhaitent vers d'autres horizons. Comment ? Chaque situation d'agent sera traitée au cas par cas, en valorisant les carrières. Mais que va-t-il se passer pour ceux et celles qui vont rester dans les UEAJ (en termes d'avancement, carrière, formation continue...).

DES SPÉCIALITÉS MULTIPLES ET DÉPASSÉES ?

Au passage, elle reprend des éléments de l'audit concernant le nombre de spécialités qui, de son point de vue, sont trop nombreuses et parfois désuètes. Quelques spécialités sont mises en avant et repérées comme utiles : CSB (culture et savoirs de base), CAB (bureautique), STAPS (sport), restauration, horticulture, petit génie civil. Ces spécialités concentrent aujourd'hui 85% des activités menées par les PT.

Rapidement, deux écueils sont perceptibles. La restauration et l'horticulture seraient des secteurs « à la mode » offrant des emplois à terme. C'est donc essentiellement la question de

l'employabilité qui anime la réflexion de notre administration tout en affirmant que la PJJ n'a pas de vocation à faire de la formation qualifiante. C'est une contradiction qui peut conduire la PJJ à favoriser l'emploi précaire pour ces mineur-es.

La mise en avant de la spécialité CSB est à double tranchant, car son impérieuse nécessité dans les prises en charge peut conduire la PJJ à imaginer que de nombreux-ses éducateur-trices peuvent dispenser ces fameux savoirs de base. Il s'agit néanmoins, en principe, d'un enseignement spécialisé qui obéit à un minimum de formation pour les personnels qui l'exercent.

Pour les professeur-es techniques contractuel-les, cela signifie le non renouvellement de leur contrat sauf s'ils se font recruter comme éducateur-trices... techniques alors même que le statut n'existe pas. Les CDI et les « sauvadables » bénéficieront d'un œil bienveillant de l'administration, mais plus de processus d'intégration dans la fonction publique... ce qui reste une manière de sortir du cadre général. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'opportunité d'évincer un corps de la loi Sauvadet même s'il est vrai que la loi indique que l'administration met en place les concours qu'elle estime nécessaire pour assurer ses missions. CQFD. C'est ainsi que la centrale reste dans un cadre légal...

Pour les éducateur-trices, selon l'administration centrale, c'est une opportunité de se former « techniquement » si nécessaire et aussi d'être valorisé-es. Loin de mépriser les compétences et les savoir-faire de nos collègues qui, en effet, assurent déjà de nombreuses missions au sein des UEAJ, nous affirmons qu'ils seront dans l'obligation de fournir le travail d'un professeur-e technique, mais sans le statut, ni les heures de préparation, ni la rémunération. Ce projet de la DPJJ est évoqué dans un flou artistique concernant sa mise en œuvre et cette audience laisse beaucoup de questions en suspens. Comment les éducateur-trices seront-ils-elles choisi-es pour travailler en UEAJ ? Par des profils en CAP ? Comment les formations seront-elles attribuées ? S'agira-t-il de formations internes ou externes ? Leur financement est-il prévu au budget ? Au-delà de la question technique, qui s'occupera de la formation pédagogique nécessaire pour prendre en charges ces mineur-es dont les difficultés d'apprentissages sont bien spécifiques ? La PJJ compte-t-elle valoriser les éducateur-trices techniques par des primes ou des promotions ? Quels seront les critères objectifs pour reconnaître le parcours préalable des collègues qui assureront ces missions ?

POUR LES JEUNES, C'EST LA RÉFORME DE L'INSERTION ... CHANGEMENT DE PHILOSOPHIE.

Il s'agit pour la PJJ d'orienter vers le droit commun et « l'employabilité ». La relation éducative, la culture, la temporalité et les savoir-faire spécifiques des PT ... EXIT ! Dans l'insertion, il ne reste que la dimension socio-économique. La question de l'épanouissement de ces jeunes, du développement de leur sens critique, de lutter contre ce qui fait difficulté dans

l'apprentissage (difficultés familiales, sociales, d'identité...), tout cela est relégué au milieu ouvert qui pilotera ces questions s'il reste du temps entre audience, rapport et entretien MJIE, art 12, PEAT, QM etc...).

En conclusion, la direction de la PJJ aura mis 3 ans pour initier un chantier qu'elle laissera ouvert derrière elle, sachant que l'ensemble des préconisations énoncées précédemment ne sont aujourd'hui pas mises en œuvre et que nous attendons toujours le nouveau cahier des charges des UEAJ. A l'heure des bilans, à quelques mois d'échéances électorales importantes, c'est dans une position attentiste que l'insertion est laissée pour compte. En effet, si la DPJJ semble persuadée d'avoir sauvé les UEAJ, elle a largement échoué pour définir les contours d'une politique ambitieuse. Elle repose son propos uniquement sur la créativité et l'énergie des personnels de ces unités qui ne lui doivent rien à ce jour, en termes de valorisation et de moyens.

A l'issue du mandat de cette direction, le secteur de l'insertion n'aura pas trouvé sa musique, une philosophie porteuse d'espoir pour les mineur-es et les personnels, mais plutôt son chant du cygne tant les mesures ne sont pas à la hauteur et la doctrine d'ensemble trop poussive.

CONCERNANT, LES PERSPECTIVES SYNDICALES, TENIR TOUT SERA-T-IL POSSIBLE ?

Il faudra accompagner les collègues qui vont souffrir de cette réforme et ceux et celles qui vont être inévitablement déçu-es.

L'enjeu est de taille, il s'agira comme souvent d'exiger surtout une autre réforme de l'insertion. Nous revendiquons un recrutement par concours interne comme externe de PT ce qui permettra aux éducateur-trices qualifié-es et aux contractuel-les d'y postuler. Cela participera sans aucun doute à la restauration de l'image des professeur-es techniques ternie par les interrogations quant à leur statut et à leur utilité.

Il est aussi grand temps que soient remises en chantier les recherches sur les apprentissages et la pédagogie par l'ENPJJ. C'est à cette condition seulement, et à la capacité de l'institution à diffuser le fruit de ces recherches auprès des professionnel-les et de nos partenaires, qu'une véritable doctrine éducative de l'insertion pourra être confortée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.



Sauvons les PT !

Par Marion Cavallo.

Dans le cadre de notre réflexion sur le secteur de l'insertion nous choisissons de publier dans le bulletin des témoignages, ceux-ci permettent d'appréhender la nécessité de ce dispositif au sein de la PJJ. C'est ainsi que vous pourrez lire la réaction d'une de nos déléguées CAP PT à l'annonce de la fin du recrutement dans ce corps, mais aussi et surtout sa description d'une prise en charge dans son « pas à pas » pédagogique. De notre point de vue, il est nécessaire de mettre en évidence les spécificités professionnelles de nos professeur-es techniques. Ce descriptif détaillé nous plonge dans son travail au plus près d'un mineur parmi tant d'autres, pour qui le passage en UEAJ prend tout son sens. Bonne lecture.

Johanna Clemente

En réduisant volontairement le nombre de PT titulaires par l'arrêt du recrutement et en laissant à l'abandon, sans moyens, sans ambition, le secteur de l'insertion, suscitant nombre de départs de collègues soit des UEAJ soit carrément de l'institution, une grande partie de la PJJ a perdu la mémoire de ce que sont les PT, de ce que nous apportons à cette l'institution, mais avant tout de ce que nous apportons aux jeunes pris-es en charge. Lors des échanges souvent houleux que nous avons pu avoir avec la DPJJ, avec les DIR, les DT..., nous nous sommes rendus compte que ceux-là même qui sont en train de nous enterrer n'ont aucune idée du rôle et de la fonction des PT à la PJJ, car ils n'ont pas connu « l'âge d'or » de l'insertion ou ont voulu l'oublier. Rétablissons les choses.

Comme notre nom l'indique, nous sommes des professeur-es, donc bien des enseignant-es, des pédagogues. Or notre nom de prof n'est pas usurpé, comme certains semblent le penser. Bien au contraire. Par notre formation, pratique et théorique (avant et à la PJJ), par nos expériences (avant et à la PJJ), nous avons une connaissance fine des difficultés spécifiques sur les plans éducatifs et cognitifs des jeunes des UEAJ, les « empêchés de penser » de Serge Boimare. Nous sommes en capacité de repérer les difficultés d'apprentissage, et de proposer des médiations spécifiques à mettre en place, dans un pas à pas pédagogique qui s'adapte à chaque situation, à chaque problématique, afin avant tout de les réassurer intérieurement pour les aider à entrer dans les apprentissages, participant ainsi à leur mieux-être général.

Nous avons une posture professionnelle de pédagogue, une posture exigeante sur les apprentissages, les savoirs et les savoir-faire, mais aussi sur les savoir-être qui permettent l'entrée en situation d'apprentissage. Précisément car il s'agit de notre objet de travail avec les jeunes, nous avons la préoccupation permanente des jeunes face aux apprentissages et aux acquisitions : nous sommes et nous les positionnons en situation « méta » : se regarder faire, se regarder résoudre une tâche, se regarder apprendre, connaître ses stratégies. Une réflexion sur soi-même qui permet au jeune d'apprendre à apprendre, de se positionner autrement par rapport aux savoirs et de se réconcilier avec les apprentissages. Nous sommes exigeants sur le langage, la formulation des idées, l'organisation de la pensée, la chronologie, la planification des tâches, ... une exigence vis à vis de la posture d'apprenant qui est le propre des enseignant-es, où qu'ils et elles enseignent.

De plus, toute cette évolution des jeunes vis à vis des apprentissages n'est possible que parce que nous incarnons notre média pour l'avoir appris, pratiqué avant de l'enseigner, de le transmettre. Parce que nous le maîtrisons, nous sommes crédibles aux yeux des jeunes. Parce que les apprentissages sont notre objet de travail avec les jeunes, parce que justement nous sommes des profs, les jeunes s'autorisent à laisser de côté leur problématique, en redevenant des élèves, pour précisément se réparer à l'endroit de leur première exclusion de la société, l'école, le savoir, les apprentissages. Ils peuvent dès lors dissocier, se montrer différents, se laisser une chance d'y arriver et progresser, avancer.

Les enfants parmi les plus en difficulté n'auraient donc pas droit aux professionnel·les adapté·es, formé·es, positionné·es exclusivement dans ce champ et développant de plus des compétences tout au long de leur carrière ? A moins que l'objectif de la DPJJ soit d'abaisser les ambitions pour les jeunes, simplement les occuper pour éviter qu'ils ne soient oisifs et oisives et fassent des « bêtises », sans réelle ambition sociale pour eux et elles.

La solution trouvée par la DPJJ pour la formation des jeunes en difficulté d'insertion repose sur les organismes de formation (OF) financés par les conseils régionaux. Quelle scandaleuse méconnaissance des jeunes accueilli·es en UEAJ, de leurs besoins particuliers et de notre approche spécifique ! S'ils et elles sont inscrit·es en UEAJ, c'est justement car ils-elles ne peuvent pas intégrer ces Organismes de Formation. Le travail nécessaire des UEAJ est bien de les préparer pour entrer en OF, pour éviter un échec supplémentaire dans leur parcours « scolaire » : les resocialiser, les remettre sur les rails des exigences de la formation, à partir précisément de situations d'apprentissage adaptées, construites par des PT qui connaissent à la fois les difficultés cognitives des jeunes et à la fois les attendus des formations de droit commun.

Autre solution pour les incasables que les OF ne pourraient quand même pas accueillir : nous remplacer par des éducatrices, avec une formation d'adaptation au poste. Se pose d'abord la question du statut : payer moins et faire travailler plus ! Se pose ensuite la question de l'incarnation du média comme développé plus haut, pour la crédibilité du ou de la professionnel·le. Se pose enfin la question de la spécificité face à la polyvalence que la DPJJ tente d'imposer aux éducatrices. Les éducatrices travaillant actuellement en UEAJ, avec des PT donc, ont un rôle spécifique, complémentaire de celui des PT. Nous travaillons dans la pluridisciplinarité, avec des regards croisés, différents, complémentaires, des approches différentes dans l'intérêt des jeunes qui ont besoin à la fois des éducatrices sur leur problématique globale et de PT qui les recentrent sur les apprentissages et l'insertion professionnelle. Il faut rompre avec la fâcheuse tendance actuelle qui consiste à demander tout et n'importe quoi à tout le monde, et particulièrement aux éducatrices. Chacun·e sa fonction, chacun·e ses compétences !



L'insertion, ce n'est pas que l'insertion pro, c'est aussi le développement de la pensée critique, ... Pour faire des jeunes de futur·es citoyen·nes éclairé·es.

Pour conclure, je terminerai pas deux phrases de Serge Boimare, particulièrement éclairantes :

« Toute avancée dans le domaine de la connaissance, tout progrès dans l'organisation de la pensée a des répercussions favorables sur l'ensemble de la personnalité (...). La remise en route d'un fonctionnement intellectuel, la réconciliation avec le désir de savoir, la mise en place de repères sont un excellent tremplin pour aller mieux psychologiquement ».

Les grand·es perdant·es des choix de la DPJJ seront bel et bien les jeunes les plus en difficulté de notre institution, sacrifié·es sur l'autel du manque d'ambition et des économies de bout de chandelles.



Les PT, profs à plus d'un titre : Sur le chemin de l'école avec F., 16 ans. Par Marion Cavallo.

Le travail des professeur-es techniques présente de nombreuses spécificités et mobilise des compétences précises. Les détailler serait fastidieux, mieux vaut décrire un exemple concret. Voici donc, au plus près du vécu, un retour sur le travail effectué par Marion Cavallo, PT CSB, et ses collègues de l'UEAJ auprès de F., hier en rupture complète avec l'univers pédagogique et aujourd'hui titulaire apaisé du Certificat de Formation Générale et en formation au CAP mécanique automobile. Où l'on voit que les PT sont bien des « profs ».

F. est un garçon de 16 ans, né d'un père âgé, d'une mère plus jeune. Il a été témoin et victime de violences intra familiales. Sa mère décède subitement de maladie alors qu'il est en 5ème. Il décroche au collège, après une scolarité classique: il est orienté vers une classe de 4ème SEGPA, durant laquelle il sera positionné exclusivement sur des stages en entreprise. Il n'est semble-t-il plus en capacité d'accéder aux cours théoriques. C'est alors qu'il commence les conduites à risques: consommation de cannabis, mise en danger, délits et se déscolarise petit à petit. L'éducatrice de milieu ouvert qui le suit lui propose alors une inscription à l'UEAJ pour l'aider à trouver une formation, ce qu'il accepte.

Lorsqu'il arrive à l'UEAJ, je le reçois individuellement, comme tous les jeunes, après l'entretien d'admission avec le RUE, pour faire un bilan-positionnement sur les savoirs de base. Le but premier est de créer une relation apaisée avec « la classe », et de faire un point avec le jeune sur ses capacités et ses acquis, pour définir ensemble des objectifs de travail.

RAPPORT À L'ÉCOLE, RAPPORT AUX SAVOIRS

Cette première rencontre commence par une vingtaine de minutes d'échange autour de sa scolarité: un historique à

rebours de la dernière classe ou formation suivie, jusqu'à l'école maternelle, pour en déceler, année après année, les points forts et les dérives. Le but est d'inciter le jeune à s'interroger pour comprendre ce qu'il s'est passé dans cette scolarité, à quel moment et pour quelles raisons elle a dérapé, puis, comment, partant de cette analyse, il peut se positionner autrement aujourd'hui. A partir de son histoire scolaire qui dit beaucoup de son histoire tout court et de ce moment symbolique, fondateur de la relation où souvent tout peut se dire, je fais en sorte de permettre au jeune d'ouvrir toutes les portes. Nous balayons tour à tour son rapport aux savoirs, aux enseignant-es, aux apprentissages, au groupe classe, à la société, sa perception du rôle de l'école, la place et le rôle de ses parents dans sa scolarité... Il s'agit également de positionner l'UEAJ dans la continuité de l'école, d'une démarche de formation, d'apprentissage, qu'il perçoive d'emblée que l'on va activer les mêmes ressorts. F. évoque alors son incapacité à « tenir » en classe longtemps. Nous décidons ensemble qu'il sera autorisé dans un premier temps à prendre des pauses quand il en éprouvera le besoin, à sortir de classe pour se dégourdir les jambes et souffler, pour pouvoir mieux revenir et se remettre au travail, le but étant à terme de tenir 1h30 sans sortir de classe, afin de préparer un retour en formation. Lorsque nous abordons la classe de 5ème, F. fait allusion au décès de sa mère survenu subitement cette année-là, alors qu'il ne parvient toujours pas à en parler, 4 ans après. Il ne fait pas de lui-même le lien entre la perte de sa mère, sa principale figure d'attachement, et le dérapage dans sa scolarité, précisément en 5ème. J'ouvre la réflexion, mais la laisse en suspens. Il n'est pas encore en capacité psychique de faire ces liens, ni d'en parler. A l'équipe de l'UEAJ de faire en sorte que cela vienne, plus tard. Il mentionne aussi son enfance en Tunisie, dont il ne reparlera presque plus lors de son parcours d'un an à l'UEAJ, car ces souvenirs, directement liés à sa mère, sont encore trop douloureux à évoquer. Pourtant, ces éléments

d'anamnèse sont essentiels pour comprendre ses difficultés scolaires et cognitives. Nous nous rapprocherons ainsi de l'ASE, de l'éducatrice de Milieu Ouvert et des établissements scolaires qu'il a fréquentés pour affiner notre repérage et adapter notre accompagnement. Puis nous rentrons dans le vif du sujet et F. plonge dans les savoirs de base, dans le faire, la mise en mouvement, la réflexion.

LE BILAN-POSITIONNEMENT

Je commence toujours par EVALIRE (outil d'évaluation des compétences en lecture produit par l'Éducation Nationale pour les jeunes de la PJJ), car l'acquisition ou la non acquisition de la lecture traduisent un profil cognitif et déterminent, un rapport au monde de l'écrit possible ou complexe. Il s'agit alors d'évaluer non pas s'il sait lire mais comment il sait lire. La nuance est de taille pour des jeunes abîmés par la scolarité: la démarche, identique à tout le positionnement, est bien de repérer des compétences à valoriser et des absences de compétences comme perspectives d'acquisition à faire à l'UEAJ. EVALIRE montre que F. déchiffre parfaitement mais n'accède pas au sens de textes courts. Des séances de travail autour de la compréhension en lecture sont immédiatement programmées, en accord avec F. qui reconnaît avoir souffert dans sa scolarité de cette lacune. Puis on poursuit par le bilan-positionnement sur les savoirs de base en référence au socle commun des connaissances de l'Éducation Nationale en mathématiques, logique, repérage dans le temps et dans l'espace et le bilan-positionnement en français, l'ordre dépendant des appétences de chaque jeune, le temps nécessaire des besoins de chacun-e.

Comme la grande majorité des jeunes suivis à l'UEAJ, il faut savoir que F., qui a une image très dégradée de lui-même, est surpris d'avoir encore autant de compétences et de connaissances. Il est alors décidé avec F. de se fixer comme objectif la présentation au Certificat de Formation Générale (CFG) en fin d'année scolaire, afin qu'il obtienne un diplôme (valorisation/estime de soi) et pour structurer une progression et donner du sens à la consolidation et l'acquisition des savoirs de base.

Cette première rencontre a aussi pour but de dédramatiser et de désacraliser le rapport à l'école, à l'enseignant-e, et de créer avec le jeune l'alliance pédagogique indispensable à sa restauration à l'endroit des apprentissages pour entrer par la suite dans les acquisitions. En effet, dès ce premier temps de classe, F. redevient un élève, dans un mieux être qui se traduit physiquement (visage détendu, apaisé...). Cette première renarcissisation devient alors un point d'appui fondamental pour les séances de remédiation à venir, au sein du groupe cette fois, l'échange et la dynamique au sein du groupe de pairs demeurant essentiel pour les jeunes les plus en difficulté. Après ce premier temps de bilan, nous repérons que chez F., l'impulsivité et l'intolérance à la frustration prennent le pas sur la réflexion et la gestion des émotions, l'agir se substitue à la pensée. Il lui est de plus difficile d'exprimer clairement,

finement ses pensées. Les mots se bousculent dans sa bouche. Il parle très vite et dès qu'une idée lui passe par la tête, il lui faut instantanément la formuler, comme s'il avait peur d'oublier les mots et l'idée qu'il veut exprimer. La violence prend alors parfois la place, pour signifier ce que les mots ne peuvent dire ou manifester la frustration et la souffrance de ne pouvoir être compris. Il n'a pas/plus de bases sûres sur lesquelles le développement cognitif prend appui. C'est ainsi que lors de ses premières semaines à l'UEAJ, F. peut quitter la classe subitement sans explication. Il fait un tour dans le jardin de l'UEAJ, court tel un petit enfant comme pour décharger un trop plein d'énergie et d'émotions. Quand il revient en cours, il passe d'un exercice à l'autre, au gré de ses envies, et refuse les tâches longues, qu'il faut planifier, anticiper, organiser. Il pose beaucoup de questions, sans écouter les réponses, puis repose d'autres questions. Il n'est pas encore prêt à raisonner avec logique et organisation.

FAVORISER L'ENTRÉE DANS LES APPRENTISSAGES

Je partage ces premiers éléments de repérage avec mes collègues professeur-es techniques de spécialités techniques, avec l'éducatrice et avec la psychologue (car nous avions à l'époque la chance d'avoir un poste de psychologue à l'UEAJ, financé par le Conseil Régional). Nous commençons à formuler des hypothèses sur ce qui fait empêchement aux apprentissages et sur les pistes à proposer pour lever ces freins. Notre rôle en UEAJ consiste à sécuriser psychiquement les jeunes que nous accueillons: c'est éducativement sur les conditions des apprentissages et pédagogiquement sur les apprentissages eux-mêmes que se situe notre intervention. Nous décidons de prendre avant tout le temps de réassurer F.: le laisser se poser à l'UEAJ, entrer en relation avec les professionnel-les et retrouver confiance en la parole des adultes, en prenant appui avant tout sur l'atelier technique, mais aussi sur la classe. Nous mettons en perspective un travail cognitif de structuration de sa pensée, et d'expression de ses souffrances pour mettre fin aux situations de violence, à ses mises en danger.

Pour permettre aux jeunes de passer du monde du week-end, de la nuit, celui de la cité, des conduites à risque, ... à celui de la connaissance et de la socialisation, pour l'aider à vider son « sac à dos », nous avons mis en place un sas nécessaire: l'accueil petit déjeuner. Tous les matins, les jeunes ont la possibilité de se nourrir, de prendre un café ou un jus de fruit, habitude qu'ils ont souvent perdue, et qu'ils reprennent petit à petit. Ce moment où l'on s'assoit, adultes et jeunes, autour d'une table, pour signifier, de manière rituelle, le début d'une nouvelle journée à l'UEAJ, est un incontournable de notre accompagnement. Les jeunes commencent à s'exprimer et à faire part de leurs souffrances. Ils et elles se déchargent de leurs soucis du moment. Nous essayons d'entrevoir avec eux-elles des solutions à ces problèmes. Ce contexte, cette ambiance favorisent une entrée plus apaisée en activité et en classe.

UNE PÉDAGOGIE EXIGEANTE

En classe, le PT instaure un climat de travail à la fois rassurant et sécurisant, qui s'adapte à chacun-e, sans ne rien céder sur l'exigence des acquisitions (savoir-être, savoirs, savoir-faire). Étant donné que nous accueillons des groupes de 4 à 6 jeunes, j'ai la possibilité de les accompagner en classe dans un pas à pas, côte à côte. Je peux être en soutien très étroit d'un jeune en difficulté à ses débuts, parler avec lui-elle de chacun de ses progrès, chacun de ses blocages et entamer immédiatement une remédiation. Je peux valoriser chaque acquisition et les mettre en situation de réussite. Je peux m'appuyer sur la pédagogie différenciée/individualisée. Il est également nécessaire d'avoir de nombreux outils, variés, dans lesquels piocher en fonction des besoins des jeunes à chaque séance et de leurs appétences, pour faire preuve de souplesse, tout en préservant les objectifs de travail fixés lors du bilan (cf socle commun).

Comme convenu avec F., nous commençons par consolider les compétences évaluées « en cours d'acquisition » lors du bilan: la lecture, la numération. Les notions à acquérir seront travaillées un peu plus tard, une fois l'alliance pédagogique consolidée, une fois que F. aura repris confiance en lui et en son rapport aux apprentissages. La rigueur pédagogique exige qu'à chaque séance, les objectifs soient préalablement fixés avec chaque jeune et avec le groupe, et inscrits dans un parcours et une progression globale. Un temps d'auto-évaluation devrait également clore chaque séance, ce qui n'a pas toujours pu être le cas dans les premiers temps de F. qui avait tendance à quitter la classe précipitamment. Je reportais alors cette auto-évaluation à la séance suivante. Petit à petit, F. acceptera ce temps, et sera même en demande, conscient (et content!) de ses évolutions.

LA REMÉDIATION COGNITIVE

Le-la PT pousse les jeunes en difficulté à expérimenter le conflit socio-cognitif et le caractère artisanal du travail intellectuel, dans un accompagnement au « coude à coude »: il leur faut expérimenter la recherche, la réflexion, le pas à pas, les erreurs, les ajustements, les pauses de mémorisation, les exercices de reformulation, les silences pour la mentalisation. Il s'agit là d'un véritable travail qui, par sa force de mobilisation, peut dégager le-la jeune de son monde intérieur angoissant, le-la projeter au-delà de ses préoccupations du moment. Le-la jeune construit ainsi son propre savoir, comme il construit un mur en atelier. L'abstrait rejoint le concret. L'enjeu de cette démarche est aussi de faire prendre conscience au-la jeune non seulement de ses capacités mais aussi de ses stratégies, de son fonctionnement cognitif singulier, d'apprendre à apprendre.

A chaque étape de la réflexion, il est demandé à chacun-e de se regarder penser et de l'expliquer au reste du groupe. La confrontation des différentes stratégies permet de comprendre le fonctionnement de chacun-e et de définir les stratégies

opérantes, charge à chaque jeune ensuite d'opter pour la stratégie la plus adaptée à sa manière de résoudre une tâche. F. s'est montré particulièrement doué pour expliciter ses stratégies et les partager avec ses pair-es. Il a découvert avec plaisir la méta-cognition, ce qui a profondément modifié son rapport aux apprentissages: il appréciait d'être acteur en classe, loin de l'infantilisation qu'il a pu connaître plus jeune. Il aimait également que soit reconnue et prise en compte la différence stratégique des un-es et des autres, notamment sa manière différente de celle de l'enseignante de résoudre avec succès une tâche! Dans les premiers temps, F. qui était un gros consommateur de cannabis, manifeste une grande fatigue, de la lenteur, de l'agressivité, une intolérance à la frustration. Sa mémoire est altérée: il peut arriver à faire un exercice, le réussir, le comprendre, et ne pas s'en souvenir deux jours plus tard. Ses capacités de concentration sont également amoindries. F. prend alors conscience des conséquences de cette dépendance sur ses capacités cognitives et n'aura de cesse de tenter de réduire sa consommation, avec notre soutien bien-sûr.

LE LIEN CLASSE/ATELIERS

Empiriquement, j'ai mis en place depuis plusieurs années avec mes collègues PT de spécialités techniques un lien étroit entre la classe et les ateliers. Un cahier circule entre ces deux espaces, sur lequel les jeunes décrivent avec l'encadrant d'atelier les travaux effectués, les outils utilisés, les techniques apprises. Ces éléments concrets servent de base au passage à l'abstraction travaillé en classe: se remémorer chronologiquement les différentes étapes conduisant à la réalisation de la tâche (images mentales), expliquer avec leurs mots la technique employée, se souvenir des termes appropriés (nom, rôle, étymologie, mots de la même famille), employer le terme exact et non pas un vocabulaire approximatif ou simpliste, le tout dans une co-construction collective du savoir. A l'issue de cet échange, nous poursuivons par un travail de reformulation et d'écriture, pour garder trace des acquis de l'atelier et les valoriser par l'écrit. Ce dernier temps dit métalinguistique permet de passer à l'expression écrite. Le-la jeune expérimente le processus d'écrire, notamment dans son rôle de structuration de la pensée et donne sens à l'apprentissage des règles d'écriture.

Les jeunes montrent ensuite le document finalisé à l'enseignant d'atelier, pour validation technique. Ce lien fort entre la classe et l'atelier a fait ses preuves avec des jeunes comme F., qui trouvent du sens à la classe, et qui, en partant du concret, du vécu, de tâches qu'ils ont maîtrisées en atelier, accèdent à la réflexion, à l'analyse, à la concentration, au pas à pas ainsi qu'aux images mentales et à l'expression.

Ce temps d'élaboration collective favorise le développement des capacités cognitives et langagières: la maîtrise du langage prend le pas sur l'agir, sur le passage à l'acte tout en permettant de reprendre le contrôle, de décider.

LA RÉFLEXION, L'ESPRIT CRITIQUE

En classe, F. est demandeur de savoirs. Il parle beaucoup, pose de nombreuses questions sans forcément de lien les unes avec les autres. Il monopolise la parole et l'enseignante, aux dépends de ses camarades. Il attend des réponses rapides, brèves, comme s'il devait en un temps record combler toutes les connaissances lui faisant défaut. À sa façon, il montre une soif d'apprendre et de comprendre le monde qui l'entoure, même s'il a tendance à vouloir fixer lui même le programme en fonction de ses envies et besoins: l'eau, le système solaire, l'apparition de la vie sur Terre, l'esclavage, la colonisation,... Une deuxième étape de l'approche du PT CSB qui permet, selon le psychopédagogue Serge Boimare, de lever encore plus de freins aux apprentissages: aider ces adolescent-es à sécuriser et à enrichir leur monde interne, comme point d'appui au retour réflexif sur eux-elles-mêmes. Comment s'y prend-il? En répondant à leurs préoccupations existentielles, via les mythes, sur la vie, la mort, la sexualité, le désir, la loi... En partant d'angoisses et de peurs personnelles, qui parasitent la pensée par des images douloureuses et des angoisses, les jeunes ouvrent sur des préoccupations universelles. Il est alors possible de passer du concret à l'abstrait, du dedans vers le dehors, de l'intérêt particulier à une vision plus générale, plus sociale du savoir, indispensable pour accéder à la règle, avec la construction de représentations symboliques et imagées, de développement de l'imaginaire, qui mettent de la distance avec leurs peurs et leurs angoisses. Je sens que ces questionnements existentiels l'empêchent de se concentrer, et même de se construire, des failles dans ses fondations. Avec l'accord des autres jeunes, j'interromps le cours de la classe. Par la suite, je noterai les questionnements de F. mais en reporterai l'étude à une séance suivante, programmée, me laissant aussi le temps de préparer. Des sujets de réflexion ont émergé dans le groupe de F. autour de l'importance de l'argent: peut-on imaginer une société sans argent, n'était-on pas plus heureux-ses à l'époque de « La petite maison dans la prairie » où l'attrait pour les équipements technologiques ne régentait pas les vies et ne compliquait pas les rapports humains? Ou encore, sommes-nous actuellement dans l'incapacité de protéger notre planète? Autant de questions existentielles voire philosophiques que les jeunes ont reconnu se poser, en secret, et qu'ils étaient ravi-es de pouvoir discuter, ensemble, avec les éléments de connaissance que je pouvais leur fournir pour faire avancer la réflexion, tout en les laissant maîtres de leurs options. Il m'est alors paru nécessaire de développer ce genre de cours, d'échanges, de visites pédagogiques, parfois au pied levé si la demande s'avère pressante. L'objectif est de donner aux adolescent-es des éléments de connaissance et des clés de compréhension du monde actuel, qui leur font souvent défaut. Le but est aussi pour eux et elles de comprendre les allusions à ces sujets régulièrement faites dans la vie de tous les jours, les médias, les films..., et de retrouver ainsi leur place dans la société. A partir d'activités culturelles, ils apprennent petit à petit à poser un regard plus aiguisé et plus critique sur un certain nombre de sujets d'histoire et d'actualité, devenant des citoyen-nes plus éclairé-es qui peuvent agir sur le monde et non

pas le subir. Ils et elles sont alors en capacité de comprendre et d'expliquer le monde qui les entoure, et non pas de le rejeter de manière impulsive et stérile dans la violence et le passage à l'acte.

DE L'HISTOIRE À...L'HISTOIRE,

Au regard d'une histoire familiale complexe, les ancrages identitaires nécessaires pour assurer des repères temporels ont pu manquer à F. pour se relier aux apprentissages, aux savoirs (le monde et la grande histoire). Nous avons donc décidé d'insister avec lui sur le rapport au temps, les repères historiques, l'Histoire. A partir du travail avec le Mémorial du Camp des Milles autour des engrenages qui conduisent aux génocides, nous avons étudié la seconde guerre mondiale. F., qui finalement était absent lors des visites du Camp, s'est passionné pour cette période, a regardé tous les films et documentaires qui passaient à la télévision à ce moment, y compris sur Arte. Il a questionné son père sur sa vie entre 1939 et 1945, reliant ainsi sa propre histoire à la grande Histoire. Il a pu appréhender les processus qui conduisent au rejet, à l'exclusion, au racisme, voire au génocide et mettre des mots, des idées et des généralisations sur du vécu, du subi.

DE LA PROSPECTIVE

Ainsi réassuré, F. a beaucoup parlé de lui, beaucoup déposé de ses questionnements et de ses souffrances. De jets de mots et d'idées lancés sans structuration comme on jeterait une bouteille à la mer, il est parvenu avec nos exigences à mettre en mots certaines de ses souffrances, notamment ses sorties nocturnes délictueuses, et petit à petit, sa relation à sa mère. Nous l'avons aidé à structurer sa pensée, à formuler clairement son ressenti, à prendre le temps de la réflexion et de sa traduction verbale. La violence de F. a diminué, car cette violence a été parlée, élaborée, structurée tout comme les causes du mal-être qui le poussait vers l'agir. F. a quitté l'UEAJ pour une inscription en internat professionnel telle que nous l'avions construite avec lui, avec pour objectifs: un éloignement de sa famille qui ne le sécurise pas, un éloignement des tentations de délits et des conduites à risque, un soutien éducatif pour continuer sa réassurance, un projet professionnel en mécanique automobile comme il l'a toujours souhaité. Pour parvenir à passer de la déscolarisation et des délits à l'internat professionnel, F. a pu trouver à l'UEAJ un climat de sécurité et des adultes disponibles en cas de besoin pour aller explorer le monde. Ce lieu était comme un port d'attache auprès duquel il revenait tous les matins, quelles que soient ses activités nocturnes (licites ou illicites). Ses nuits sont devenues au fil de la prise en charge de moins en moins illicites, et de plus en plus calmes. F. arrivait le matin plus ouverts aux apprentissages, et le sas d'accueil du petit déjeuner devenait l'occasion de parler de l'actualité, du monde qui nous entoure, et non plus exclusivement de sa vie délinquante. Il parvenait à s'extraire de ses préoccupations personnelles pour s'ouvrir aux préoccupations universelles et à l'altérité. Il a poursuivi les acquisitions et a obtenu le CFG.